



HAL
open science

L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique

Dominique Augier

► **To cite this version:**

Dominique Augier. L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique. Etudes Caribéennes, 2007, L'écotourisme dans la Caraïbe, 6, 10.4000/etudescaribeennes.440 . hal-02054515

HAL Id: hal-02054515

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-02054515>

Submitted on 1 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique

Dominique Augier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/440>
DOI : 10.4000/etudescaribeennes.440
ISBN : 978-2-8218-0656-6
ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2007
ISSN : 1779-0980

Ce document vous est offert par Université des Antilles – Service commun de la documentation



Référence électronique

Dominique Augier, « L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique », *Études caribéennes* [En ligne], 6 | Avril 2007, mis en ligne le 15 avril 2007, consulté le 01 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/440> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.440

Ce document a été généré automatiquement le 1 mars 2019.



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique

Dominique Augier

Introduction

- 1 L'écotourisme est un secteur d'activité qui connaît une croissance constante depuis plusieurs années. En effet, au cours de ces deux dernières décennies, les activités écotouristiques se sont développées rapidement de façon plus ou moins homogène au sein du globe et ne cessent de croître.
- 2 L'ouverture des espaces insulaires tropicaux à l'écotourisme s'explique par la diversité de ses ressources naturelles caractérisées par la beauté de ses paysages que l'on associe bien souvent à sa richesse floristique et faunistique. Outre l'aménagement mesuré des potentialités du milieu, l'engagement des gouvernements et des collectivités locales, de la population et des organisations non gouvernementales est indispensables pour le positionnement écotouristique des ces territoires insulaires de la Caraïbe, des Canaries ou encore de la Réunion.
- 3 Apparu dans les années 1980 au sein de l'espace caribéen, l'écotourisme y reste très minoritaire bien que plusieurs îles aient choisi de développer ce type de tourisme sur leur territoire. C'est le cas de la Dominique, Saba ou encore Bonaire, qui ont opté pour un écotourisme forestier et/ou marin. Cette forme d'écotourisme répondait alors aux besoins de diversification économique des petits États insulaires notamment lorsque l'agriculture et le tourisme balnéaire offraient peu de perspectives. Le succès d'une telle politique fut confirmé avec l'intégration de l'écotourisme insulaire dans les circuits touristiques mondiaux au cours des dernières années, mais également grâce aux investissements limités que cela implique.

- 4 Les autres îles de la Caraïbe se sont quant à elles spécialisées dans le tourisme balnéaire traditionnel non sans succès. Ce tourisme de masse qui est associé à la croisière et au package « *all-inclusive* », s'appuie sur les traditionnels quatre S : « *sea, sun, sand and sex* ». La concurrence dans ce secteur est forte : seules quelques destinations « tirent véritablement leur épingle du jeu », telles que la République dominicaine, Cuba, Trinidad et Tobago), comme en témoigne leur remarquable croissance sur le marché régional.
- 5 C'est donc dans ce contexte régional qu'il convient d'engager la réflexion sur le positionnement de la Martinique au sein du marché écotouristique. En effet, tout comme les autres îles et pays de la Caraïbe, le tourisme demeure une activité nécessaire pour le développement économique de la Martinique. Ce territoire exigu (1128 km²), marqué par un relief montagneux dans sa partie septentrionale, est confronté aux limites de ses choix de développement touristique. Il convient de reconsidérer les enjeux du tourisme à la Martinique et définir un nouveau positionnement. L'utilisation de l'image stéréotypée et interchangeable du trio mer-soleil-plage a nui quelque peu à la destination Martinique qui n'a pas su se démarquer de ses concurrentes. En effet, elle souffre depuis quelques années déjà d'une perte de vitesse assez inquiétante face aux autres îles, qui ont su s'adapter aux stratégies du tourisme balnéaire dans la stratégie du tourisme balnéaire. De plus, l'exiguïté de ce territoire demeure un facteur limitant en termes de développement laissant libre cours aux spéculations immobilières en matière touristique. Ainsi, l'aménagement touristique doit être maîtrisé et s'inscrire dans une stratégie forte de développement des zones au potentiel réel, dans un souci de durabilité de la filière et de protection de l'environnement.
- 6 Aujourd'hui, il serait intéressant de se pencher sur les potentialités de cette destination en matière d'écotourisme, notamment forestier ainsi que sur les enjeux de ce type de tourisme à la Martinique pour finalement envisager des perspectives de développement.

1. Les potentialités de la destination

- 7 Avant de mettre en place une stratégie spécifique à l'écotourisme forestier, il est nécessaire de connaître la ressource concernée tant dans sa composition que sa dynamique. Dans ce cas, les espaces naturels feront l'objet de zones spécifiques à partir desquelles doivent se développer ces nouvelles pratiques touristiques et marchés potentiels.

1.1. Les ressources naturelles, support de l'écotourisme forestier

- 8 La Martinique possède une diversification écosystémique terrestre et sous-marine importante qu'il est possible d'interpréter à travers ses richesses biologiques. Toutefois, nous nous attacherons ici à développer uniquement les potentialités de la destination relatives à l'écotourisme forestier.
- 9 On distingue cinq grands types forestiers à la Martinique susceptibles d'être le support d'activités touristiques. Ces communautés floristiques sont organisées selon une succession depuis le littoral vers l'intérieur des terres. On retrouve donc :
- Les formations littorales composées de la mangrove et l'arrière mangrove, les formations sur plages sableuses à « mancenillier » et à « raisinier » et les formations sur côtes rocheuses volcaniques.

- La forêt xérophile présente sur le sud de l'île : Montagne du Vauclin, Morne Aca, hauteurs des Trois-Ilets.
 - La forêt mésophile observable par exemple au Morne Monésie, à Saint-Esprit, à l'Anse Couleuvre.
 - La forêt hygrophile qui colonise des sites tels que les Pitons du Carbet, le Morne Jacob, la montagne Pelée.
 - La forêt dégradée qui constitue le dernier étage caractéristique des cortèges floristiques composant les milieux montagneux comme la montagne Pelée ou les Pitons du Carbet.
- 10 La majorité de ces espaces fait déjà l'objet d'une exploitation touristique. De nombreuses entreprises locales proposent des produits allant de la simple découverte du patrimoine naturel et culturel martiniquais à la pratique sportive dans le milieu forestier (kayak en mangrove ou en mer, randonnées, canyoning, musées). Ces activités sont également l'occasion de découvrir l'environnement naturel et d'acquérir des connaissances sur ces milieux particuliers (faune, flore, reproduction, rôle de chaque espèce, etc.).
- 11 On peut également souligner la présence d'îlets autour du littoral martiniquais qui ne sont pas dénués d'intérêts faunistiques et floristiques : on y trouve en effet des essences végétales peu communes et d'une grande rareté (grand cosmaya, courbaril, bois lait...) qui font d'ailleurs l'objet de lieu de reproduction de nombreux oiseaux.
- 12 En plus de cette diversité paysagère, la Martinique apparaît comme l'une des îles les plus riches au point de vue de la flore arborescente autochtone. Selon J.P FIARD (1992), la Martinique recèlerait à elle seule à peu près 80 % des espèces indigènes et naturalisées de toutes les Petites Antilles. Il estime à 380 les espèces d'arbres rares en Martinique contre 1016 en Guyane qui compte 90 000 km² ; ces données permettent de confirmer la richesse floristique de l'île. Cette dernière compte aussi plusieurs reliques de végétation primitive parmi les mieux conservées des Petites Antilles, notamment dans l'étage tropical supérieur. L'île est dotée d'objets naturels à dimension patrimoniale. La richesse floristique et faunistique de la Martinique est réglementée par la présence d'un nombre important d'outils de protection appliqués sur le territoire. Ils sont issus de réglementations diverses : urbanisme, législation forestière ou de la chasse et de la pêche, protection de la nature, etc. Aussi, il est permis de citer à titre d'exemple que plus de la moitié de l'île est recouverte par un Parc Naturel régional, reflet d'une volonté de protéger et conserver le milieu naturel. Ces protections conjuguées à l'existence de ce Parc donnent au milieu forestier martiniquais un gage de qualité environnementale, critère indispensable dans le cadre du développement écotouristique.

1.2. Les marchés potentiels

- 13 Afin d'estimer le nombre éventuel d'écotouristes à la Martinique, des enquêtes conduites auprès des professionnels et des touristes, notamment ceux qui s'intéressent particulièrement aux musées et qui séjournent dans les gîtes ruraux et autres hébergements chez l'habitant (principal mode d'hébergement des écotouristes), laissent apparaître un volume de l'ordre de 8000 touristes en 2003 directement intéressés par l'écotourisme. Si l'on étend cette approche en intégrant toutes les personnes (touristes et résidents) qui pratiquent la randonnée dans l'île, le potentiel d'écotouristes à la Martinique s'élève alors à quelque 300 000 personnes par an.
- 14 Selon des études réalisées dans le cadre de l'Année internationale de l'Écotourisme en 2002 par l'Organisation mondiale du Tourisme, la part du marché écotouristique devrait

largement augmenter au cours des prochaines années. Cette même étude montre que les marchés émetteurs traditionnels de la Martinique (France, Amérique du Nord Allemagne) sont intéressés par les activités écotouristiques et que la part des écotouristes en provenance de ces pays augmentera dans le futur. Ainsi, la Martinique peut attirer deux types de voyageurs : le touriste qui recherche une expérience écotouristique (les Canadiens et les Allemands correspondent davantage à ce type) et celui qui fait du tourisme traditionnel et ne s'intéresse aux produits écotouristiques que pour diversifier leurs activités durant leur séjour (les Français et les Étatsuniens).

- 15 Les atouts naturels de la Martinique pour l'écotourisme sont indéniables et le marché potentiel existe réellement. À côté de ces deux éléments, la Martinique peut mettre en avant toutes les aménités présentes sur son territoire : le meilleur hôpital de la Caraïbe munit d'un caisson de dépressurisation, sécurité du système des cartes bancaires, la gastronomie et sécurité alimentaire, le niveau de vie supérieur aux autres îles.
- 16 Malgré ces nombreux atouts, l'écotourisme est encore méconnu et peu exploité à la Martinique. Pourtant les nombreux projets existants témoignent de la place importante que ce secteur d'activités touristiques pourrait prendre dans les années à venir dans le développement touristique martiniquais.

2. Un produit original pour une image renouvelée

- 17 La destination Martinique s'est toujours vendue par ses plages et sa mer ce qui aujourd'hui la dessert fortement. Depuis 1999, le nombre de touristes séjournant en Martinique baisse chaque année et a atteint en 2003, 446 700 touristes soit à peu près les chiffres de 1994. Cette même évolution est perceptible concernant les dépenses touristiques directes.
- 18 La faiblesse des revenus du tourisme à la Martinique s'explique notamment par :
 - l'image dégradée de la destination par divers problèmes socio-économiques
 - la concurrence accrue des îles avoisinantes,
 - un positionnement de la Martinique qui reste flou,
 - un problème d'organisation des transports intérieurs pour la desserte vers les communes,
 - la dépendance à une mono clientèle (les touristes français), et l'enclavement de l'île face au marché nord-américain.
- 19 Force est de constater les limites affichées par le tourisme « classique » : la concentration de touristes sur des espaces géographiques restreints (ce qui est le cas de la Martinique avec le tourisme balnéaire) provoque des nuisances importantes sur l'environnement (augmentation de l'urbanisation, surfréquentation des milieux naturels, augmentation de la circulation, aménagements du littoral...), et ne peut donc faire l'objet d'un fort développement sur cette île aux écosystèmes fragiles.
- 20 Autant d'éléments qui permettent de montrer les différents freins auxquels est confrontée la Martinique pour faire revenir des clients. Mis à part cette préoccupation, il s'agit surtout pour la Martinique de mieux valoriser ses ressources et d'optimiser les résultats économiques en privilégiant les retombées locales effectives. Ainsi une réorientation de la politique touristique vers des touristes à contribution plus conséquente et vers des propositions de produits touristiques spécialisés et positionnés sur des créneaux porteurs identifiés semble une voie nécessaire à prendre pour la destination Martinique. L'un de ces produits pourrait être l'écotourisme.

- 21 En effet, l'écotourisme en mettant en valeur l'ensemble des atouts de la Martinique, donne une image bien plus réelle de l'île et met en évidence les particularités de cette destination par rapport aux autres îles de la Caraïbe donc met en relief son identité propre. Cette forme de tourisme permettra de faire reconnaître qu'il existe une pluralité de paysages à la Martinique autre que la plage et valorisera les ressources naturelles de l'île.
- 22 De plus, il peut assurer un redéploiement géographique du tourisme ce qui permettra ainsi d'atténuer le phénomène de saturation de certaines zones dont souffre la Martinique, notamment le littoral. L'écotourisme forestier, par ses particularités, peut également attirer davantage les touristes vers l'intérieur de l'île. Il s'inscrit dans la perspective d'une meilleure répartition de la pression touristique ainsi que des sites et de la population d'accueil.
- 23 Dans la perspective de développement de l'écotourisme à la Martinique, c'est l'ensemble de l'île qui doit être concerné. En effet, bien que le sud de l'île soit réputé pour ses plages, de nombreuses communes peuvent également développer ce type de tourisme. Elles bénéficient d'atouts indéniables à l'intérieur de leur territoire pour attirer les touristes. Ainsi, la meilleure répartition des touristes doit se faire non seulement à l'échelle de l'île, mais aussi à l'échelle des communes. Cet objectif ainsi que la nécessité d'offrir des produits plus respectueux de l'environnement entre dans la finalité de l'aménagement du territoire (Loi Voynet du 25 juin 1999). Les infrastructures liées à l'écotourisme doivent justement être intégrées à l'environnement naturel et à leur territoire d'implantation. L'écotourisme peut être à l'origine d'un tissu de petites infrastructures qui participent à l'aménagement du territoire et qui pourront assurer des débouchés aux populations locales.
- 24 L'écotourisme présente également des attraits économiques : les infrastructures que nécessite ce type de tourisme ont besoin de moins de capitaux que le tourisme « classique ». Le tourisme est en effet considéré comme une industrie lourde à rentabilité lente et dont le financement est onéreux. A priori, l'écotourisme se reposant sur de petites structures (gîtes ruraux, gîtes d'étape, résidences secondaires, hôtels de moins de vingt chambres, les auberges de jeunesse) demande moins de moyens, une partie du bâti pouvant être utilisé. La Martinique est déjà dotée de ce genre d'infrastructures touristiques ; lui permettant de répondre aux besoins des éventuels écotouristes.
- 25 Enfin, le dernier avantage du choix de l'écotourisme pour la Martinique est l'implication des populations locales dans l'activité touristique, le produit écotouristique étant élaboré et mis en œuvre par les résidents. Avec le tourisme balnéaire que l'on trouve actuellement en Martinique, les populations locales sont peu voire pas impliquées dans les décisions et dans les entreprises touristiques sinon à de faible niveau.
- 26 L'écotourisme met également en contact direct les touristes et les résidents, ce qui n'est pas le cas dans le cadre du tourisme traditionnel : du point de vue culturel et social, le mouvement touristique est positif pour le pays émetteur. L'écotourisme est ainsi un moyen direct d'instaurer des rapports entre les touristes et les résidents.
- 27 Les populations locales impliquées dans l'écotourisme participent à la protection et à la valorisation de l'environnement naturel, support principal de leur activité. L'écotourisme ne peut se concevoir que si les populations locales ont un lien suffisamment étroit avec leur environnement. Ce dernier est en fait l'acteur principal et les populations résidentes doivent non seulement le mettre en valeur, mais aussi le respecter scrupuleusement.

- 28 Quoi qu'il en soit, les réflexions sur cette forme de tourisme ne peuvent exister en dehors d'une réflexion globale sur le développement de l'ensemble du tourisme martiniquais et en dehors des politiques générales de conservation et de valorisation des espaces naturels de l'île.

3. Vers une gestion durable des espaces naturels

- 29 Compte tenu des potentialités et des axes de développement touristique pris pour l'instant (tourisme balnéaire) à la Martinique, il est important voire primordial que les milieux naturels notamment forestiers, d'intérêt paysager et écosystémique servent de base à l'aménagement touristique futur du territoire. Dans la perspective de l'écotourisme, il faut lier les objectifs du tourisme à la nécessité de la protection de l'environnement. Il est utopique de penser que l'on pourra protéger l'ensemble du couvert forestier martiniquais. Il faudrait trouver des solutions à l'échelle de l'île qui ne soient pas néfastes à l'équilibre biologique des différents types forestiers, quel que soit leur degré de structuration, et qui n'entravent pas le développement touristique du département.
- 30 Des solutions efficaces et appropriées à l'établissement de l'écotourisme forestier dans l'espace martiniquais ne pourront être trouvées sans passer par une première phase qui est celle de la connaissance des milieux, aussi bien naturels qu'anthropiques (agricole et urbain). Le principal objectif de ces recherches serait de mieux comprendre les interrelations complexes du couple hommes/écosystèmes, à tous les niveaux d'intégration et dans l'ensemble des dynamiques spatiales. Ainsi, il sera aisé de distinguer les problèmes dus aux nuisances et aux pollutions, d'évaluer les niveaux de dégradation et aussi de créer des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux capables d'évaluer par la suite les activités écotouristiques et leurs incidences. Ces différentes études, purement sectorielles, permettront d'aboutir à un document global (carte ou SIG) de gestion forestière du territoire martiniquais.
- 31 La seconde étape est une étape nécessaire d'information et de formation de la population et des touristes sur le couvert forestier martiniquais. Il est question ici de responsabilité civile qui peut prendre plusieurs formes comme les classes nature et l'éco-conseil. Ces cadres d'action pourraient permettre une sensibilisation, et une éducation à la nature.
- 32 L'ensemble de ses dispositions (éco-conseil, classe nature, protection des espaces naturels, information et éducation de la population et des touristes, base de données) peut se faire à travers le développement de l'écotourisme. Il est nécessaire de mettre en place une structure de gestion des activités écotouristiques qui impulsera des actions au niveau local pour l'essor de cette forme de tourisme à la Martinique. Les solutions qui devront être apportées doivent découler de ces réflexions et non pas être le transfert d'outils juridiques, technologiques et urbanistiques inadéquats aux spécificités de l'île.

Conclusion

- 33 Les potentialités de la Martinique en termes de ressources naturelles pour développer l'écotourisme sur son territoire sont indéniables avec la présence de massifs forestiers protégés ou non, d'une grande qualité écosystémique (sans omettre ses fonds marins qui eux aussi peuvent être le support d'activités écotouristiques). De plus, les marchés de

l'écotourisme existent réellement et correspondent aux marchés traditionnels de la Martinique. C'est d'autant plus important que plusieurs spécialistes s'avancent à dire que ce secteur aura tendance à augmenter dans les années à venir.

- 34 L'écotourisme par ses principes ne peut pas être une forme de tourisme qui attire beaucoup de monde et de ce fait, il est souvent présenté comme un complément au tourisme classique : il attire à la fois une clientèle spécialisée et les touristes traditionnels souhaitant diversifier leur activité pendant leur séjour. Néanmoins, cette intrusion du tourisme classique dans l'écotourisme peut s'avérer dangereuse si les politiques ou les promoteurs touristiques utilisent l'écotourisme à des fins purement mercantiles et l'associent à un quelconque produit. Il faut absolument veiller à ce que ce mot ne soit pas employé à tort et à travers ; le respect de l'environnement étant un argument de vente de plus en plus présent pour une multitude de produits y compris en tourisme.
- 35 L'écotourisme à la Martinique ne pourra se développer que si dans un premier temps, les collectivités locales prennent conscience de son importance et l'intègrent dans une politique globale de développement touristique : il faut passer d'une conception minière caractéristique du tourisme de masse à une approche en termes de ressources renouvelables. Dans un deuxième temps, il faut impérativement que les populations locales prennent conscience de la richesse, des potentialités, mais aussi de la fragilité de leur environnement. En l'état actuel des choses, cette conscience semble loin d'être acquise. La population martiniquaise est une société où les questions environnementales n'ont pas encore touché les habitants malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics en la matière.
- 36 Au-delà de la prise de conscience de la population, il faut absolument que les personnes qui sont impliquées dans le développement de l'écotourisme à la Martinique soient formées à la connaissance et à la protection de l'environnement ainsi qu'à l'aménagement du territoire. Une telle activité, si elle veut respecter ses critères ne peut se targuer d'amateurisme : organiser des excursions sur des sites naturels, accueillir des touristes voulant découvrir l'environnement et le patrimoine local demande des connaissances solides.

BIBLIOGRAPHIE

- Augier D. 2005. *L'écotourisme à la Martinique*, mémoire de DESS Université Antilles-Guyane, Octobre 2005
- Breton JM. 2001. *L'écotourisme : un nouveau défi pour la Caraïbe*, Khartala.
- Comité Martiniquais du Tourisme. *Bilan du tourisme à la Martinique*. Edition annuel, CMT
- Coquillart H. & Levy-Bruhi V. 1999. *La gestion et la protection de l'espace en 30 fiches juridiques*, Ministère de l'Environnement.
- Fiard J-P. 1992. *Arbres rares et menacés de la Martinique, Fort de France*, Société des Galeries de Géologie et de Botanique.

OMT. 2002. *Le marché français de l'écotourisme*, Rapport spécial, Année internationale de l'écotourisme 2002.

OMT. 2002. *Le marché allemand de l'écotourisme*, Rapport spécial, Année internationale de l'écotourisme 2002.

OMT. 2002. *Le marché américain de l'écotourisme*, Rapport spécial, Année internationale de l'écotourisme 2002.

OMT. 2002. *Le marché canadien de l'écotourisme*, Rapport spécial, Année internationale 2002.

Portecop J. 1980. *Dynamique des milieux*, Historial Antillais, Tome 1, Société DAJANI.

Vellas F. et Cauet JM., 1997. *Le tourisme et les îles*, L'harmattan.

RÉSUMÉS

L'article propose une réflexion sur le positionnement touristique de la Martinique confrontée à une rude concurrence régionale. L'analyse porte sur les potentialités de cette petite île montagneuse (1128 km²) en matière d'écotourisme forestier. Cette nouvelle orientation touristique doit permettre d'enrichir une offre touristique qui se limite encore aux simples pratiques balnéaires. L'écotourisme peut aussi être un outil de gestion des ressources forestière et plus généralement il est susceptible de soutenir des activités dans les secteurs montagneux les moins développés de la Martinique.

The article is an evaluation of the tourist situation in Martinique now facing stiff regional competition. The analysis focuses on the potential of this small mountainous island (1128 km²) in the area of forest ecotourism. This new focus is meant to enhance a tourist potential which is still largely limited to the seaside and its attractions. Ecotourism can also be a tool not only for forest resource management but also a means for promoting development initiatives in the less developed mountainous regions of Martinique.

INDEX

Index géographique : Martinique

Keywords : tourism, ecotourism, forest, environment

Mots-clés : tourisme, écotourisme, forêt, environnement

AUTEUR

DOMINIQUE AUGIER

Chargée de mission, Parc naturel de la Martinique.